

# Club de canoë-kayak de Sucé-sur-Erdre

Base nautique de la Papinière  
158 rue de la Papinière  
44240 Sucé-sur-Erdre  
06.51.59.27.88



## Fiche d'inscription 2021/2022

Nom de l'adhérent : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Commune : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

### Pour les adhérents majeurs

N° mobile : ...../...../...../...../.....

E-mail : .....

### Pour les adhérents mineurs

N° maman: ...../...../...../...../..... N° papa : ...../...../...../...../.....

E-mail des parents : .....

### Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M. ou Mme ..... certifie que mon enfant ..... sait nager 25m et peut s'immerger. J'autorise les accompagnateurs à prendre toutes les dispositions et décisions nécessaires en cas d'hospitalisation de mon enfant.

Fait le : ..... / ..... / ....., à .....

Signature :

### Le dossier doit être rendu complet\*, avec les documents suivants :

- La fiche d'inscription 2021/2022 dûment remplie
- Le règlement de la licence en espèces, chèque et/ou chèques vacances (chèque à l'ordre de « Club CK Sucé/Erdre »)
- Un chèque de caution de 100€ (chèque à l'ordre de « Club CK Sucé/Erdre »)
- Un certificat médical datant de moins de 3 mois spécifique pour la pratique du canoë-kayak (**mention « compétition » OBLIGATOIRE pour les jeunes et les compétiteurs**)

Assurance complémentaire MAIF « IA sport » à 10,79€ :

Je souhaite souscrire à cette assurance complémentaire :  OUI /  NON (si oui, ajouter 10,79€ au chèque de règlement)

*\*Les dossiers incomplets ne seront pas traités.*

<b>Licence canoë +</b>	<b>1<sup>ère</sup> adhésion (septembre 2021 à décembre 2022) Validité de 16 mois</b>
Pour tous les âges	165 €

*Pour les réductions, voir le site internet du club [www.club-kayak-erdre.fr](http://www.club-kayak-erdre.fr). Possibilité de règlement échelonné sur 2 ou 3 mois.*

### **IMPORTANT**

Durant la période estivale, le club propose des locations de canoë-kayak sur le port de Sucé-sur-Erdre. Chaque adhérent de plus de 16 ans ou le représentant d'un adhérent mineur, s'engage à assurer bénévolement une journée de permanence à la location durant un samedi, un dimanche ou un jour férié, entre mai et fin septembre 2021. Dans le cas contraire, le chèque de caution de 100€ sera débité début octobre 2021. Les recettes de la location permettent le fonctionnement, l'entretien et le renouvellement du matériel du club, et par conséquent maintenir les cotisations du club à un niveau raisonnable.

J'autorise / Je n'autorise pas \* la publication des photographies prises lors des activités du club, sur la page facebook et le site internet du club, ainsi que sur le site du CDCK44. \**rayez la mention inutile*

Fait le : ..... / ..... / .....

Signature :